

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 4575

présenté par  
Mme Thomin

-----

**ARTICLE 9**

Après l'alinéa 4 insérer l'alinéa suivant :

« Il comprend un module d'analyse de la performance de l'exploitation qui a vocation à analyser les productions et leurs débouchés, les capacités de diversification de l'exploitation, ainsi que son environnement fiscal et social. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ajouter au diagnostic modulaire un module d'analyse de la performance de l'exploitation agricole.

Il a pour vocation d'analyser les productions et leurs débouchés, les capacités de diversification de l'exploitation, ainsi que son environnement fiscal et social. Il permet au repreneur d'avoir une meilleure anticipation du potentiel de son projet d'activité.

Cet amendement est travaillé en lien avec les Jeunes Agriculteurs du Finistère.